

## EXPULSIONS

# Ni science, ni conscience



**Alors que les expulsions de demandeur-se-s d'asile se poursuivent, les questions sur la politique en matière d'immigration se multiplient. Ce ne sont pas les projets de développement dans les pays d'origine qui apportent la réponse.**

Est-il raisonnable de vouloir contrecarrer l'immigration, d'expulser des personnes, comme le fait le gouvernement luxembourgeois, juste pour "appliquer la loi"? "De puissantes forces économiques sont à l'oeuvre. La mondialisation du commerce et des capitaux ne peut être séparée des mouvements mondiaux de population. Aux frontières il y aura toujours des fuites; les entreprises voudront transférer leurs employés; les démocraties libérales s'opposeront à l'introduction des mesures draconiennes requises pour rendre les contrôles étanches." Ce discours n'est pas celui d'un militant d'ONG mais une citation du magazine britannique libéral "The Economist" (dossier migration, 2 novembre 2002).

## Besoin d'immigré-e-s

Ce sont bien les puissantes forces mentionnées par l'«Economist» qui sont à l'oeuvre entre le Luxembourg et la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Lors de sa conférence de presse de vendredi dernier, l'Asti a critiqué le "gaspillage de capital humain" que représenteraient les expulsions et a rappelé que parmi les 700 personnes (enfants compris) en instance d'expulsion, 84 ont une promesse d'embauche ferme. De plus, l'Asti a cité une enquête non encore publiée sur le secteur de la restauration suite à la réduction du temps de travail à 40 heures: besoins en main d'oeuvre d'un millier de personnes et préférence des patron-ne-s pour embaucher des Capverdien-ne-s et ... des Yougoslaves. "Les économies prospères, à degré de qualification élevé et vieillissantes génèrent de nombreux emplois que leurs propres travailleurs n'ont pas envie d'occuper", peut-on lire dans l'«Economist».

Du côté de ceux et celles qui émigrent, le magazine donne trois bonnes raisons: d'abord la différence de revenu entre pays

de départ et d'arrivée, ensuite les institutions étatiques défaillantes dans nombre de pays d'émigration, enfin le fait qu'il y a déjà de la famille ou des connaissances dans le pays d'immigration. Quant aux conséquences des tentatives pour fermer les frontières, là encore l'analyse de l'«Economist» rejoint celle des militant-e-s des ONG que le gouvernement luxembourgeois aimerait présenter comme de doux rêveurs et rêveuses. Endiguer l'immigration légale ne fait qu'augmenter l'immigration clandestine, prive les clandestin-e-s de la perspective d'allers-retours et encourage leur installation définitive. C'est pour cela que le magazine demande de favoriser l'immigration temporaire légale. Et de conclure que, malgré le coût politique, les gouvernements devraient "libéraliser" la circulation de la main-d'oeuvre, jugée économiquement bénéfique.

Mais le gouvernement luxembourgeois, après une régularisation de sans-papiers mi-figue miraisin, semble avoir choisi la voie de la facilité politique. Depuis trois semaines les expulsions se succèdent, non sans provoquer des remous. "Choquant", "inadmissible", "comme en 42" sont les qualificatifs utilisés par des témoins présent-e-s à la conférence de presse de l'Asti. L'appréciation du ministre de la Justice Luc Frieden que ces retours forcés auraient lieu "dans le respect de la dignité" n'est visiblement pas partagée par tout le monde. Autre reproche: les conditions en RFY, en particulier dans la région du Sandjak, d'où sont issu-e-s la plupart des concerné-e-s, offriraient peu de perspectives d'avenir. La journaliste Britta Schlüter, qui est allée sur place, indique que la plupart des familles retournées volontairement le regrettent: "Mieux vaut être illégal au Luxembourg que d'être légal, mais sans argent ni espoir, au Monténégro" (Télécran, 13.11.02).

## Perspectives là-bas

Lors de la conférence de presse à la suite des premières expulsions, Luc Frieden avait insisté sur "les efforts que nous faisons pour améliorer la situation sur place" et avancé un chiffre de onze millions d'euro. Sur demande du woxx, Jean Feyder, directeur du département de la Coopération, confirme le montant. Il s'étale sur plusieurs années, et correspond à environ cinq millions d'euro par an dépensés en RFY hors Kosovo, un budget considérable. Environ la moitié de cet argent est affectée au projet d'une laiterie dans la vallée du Lim, qui commencera à produire début 2003. "Dans cette région rurale, il s'agit d'aider au développement de l'agriculture", explique Jean Feyder. Est-ce que cela offre une perspective aux personnes re-

venant du Luxembourg? Jean-Marc Lentz, responsable de ce projet au Ministère: "La plupart des gens viennent de l'agriculture et y retournent. En principe, avec notre programme de microcrédits, ils pourraient s'acheter une vache et participer au projet."

En ce qui concerne les 80 emplois créés à la laiterie même, malgré la diffusion de l'information au Luxembourg, les quelques milliers de candidatures sont toutes venues du Sandjak. "Il s'agit d'un véritable projet de développement, qui vise le long terme", affirme Anouk Agnes de Lux-Development, l'agence qui gère le projet. "Nous avons financé un équipement de haute technologie. Beaucoup d'argent a également été mis dans la formation des opérateurs et des futurs cadres, car la laiterie devra opérer en tant qu'entreprise privée sur un marché ouvert. Si tout va bien, l'impact économique pour la région sera considérable."

## En attendant

Si les onze millions semblent donc correspondre à une aide au développement bien réelle, cela ne suffit pas pour justifier la fermeture des frontières et les expulsions. Un peu comme si, en 1990, la RFA avait dit aux Allemand-e-s de l'Est: "Puisqu'on va vous soutenir financièrement, on n'a pas besoin de vous laisser entrer chez nous." Pire, les ministres luxembourgeois affirment régulièrement qu'on aurait besoin de ces gens chez eux, pour reconstruire. Jean Feyder se dit surpris: "Non, je ne n'ai jamais entendu cet argument et je ne peux pas l'étayer." Là encore, l'«Economist» indique qu'au contraire les transferts d'argent des expatriés constituent une source importante de revenus, souvent supérieurs à l'aide au développement.

Bien entendu, une argumentation purement économique et utilitariste n'est pas une panacée pour les ONG de soutien aux réfugié-e-s. Faut-il renvoyer automatiquement ceux et celles qui ne trouvent pas d'emploi? Faut-il préférer, comme le suggère l'«Economist», les migrant-e-s qualifié-e-s, employables, intégrables, de race blanche et de religion chrétienne?

Reste l'appel à la générosité en faveur de ceux et celles déjà au Luxembourg. Mais là, l'argument, si inhumain soit-il, de Luc Frieden semble plausible: à défaut de pouvoir accueillir toute la misère du monde, il conviendrait d'expulser ... afin de ne pas encourager encore plus de personnes à venir. Toute discussion sur des expulsions dans la dignité s'arrête là. Comment pourrait-on humaniser le déni d'humanité que constitue le refus du droit à émigrer, du droit à se construire une vie meilleure?

**Raymond Klein**

## Expulsions: résigner ou résister?

"Le Lëtzebuenger Flüchtlingsrot (LFR) regrette vivement le refus de dialogue du gouvernement avec les associations de défense des réfugiés à propos de sa politique de retour." Le ton du communiqué du LFR d'il y a une semaine est résigné. Sont rappelées les propositions de juillet dernier, restées sans réponse, de même qu'une lettre du 11 novembre demandant l'instauration d'un médiateur. Or, dès le 2 août, suite à une lettre d'avertissement à tous les expulsables, Marc Elvinger, l'un des auteurs du compromis proposé en juillet, réagissait dans le Land à la politique du fait accompli: "[cela] témoigne d'une absence totale de considération de la politique pour la société civile engagée." Et: "... la situation devrait être particulièrement choquante pour la Caritas et la Croix-Rouge, toutes deux signataires de la prise de position sur le retour [du LFR], et que le gouvernement prétend associer à sa démarche [dans sa lettre] ..." Depuis, seule la nature des faits accomplis a changé - désormais on expulse. Tandis que, mis à part l'Asti, les organisations du LFR sont relativement discrètes, de nouveaux acteurs apparaissent: l'OGB-L s'engage, au LTC des élèves font circuler une pétition, et la "Jugend fir Fridden a Gerechtegkeet" met sur pieds un groupe de travail "réfugiés".

## Ist José Bové ein Terrorist?

Scharf kritisiert hat "déi Lénk" in einer Pressemitteilung den von Justizminister Luc Frieden bereits im Mai hinterlegten Gesetzesentwurf 4954 zur Bekämpfung des Terrorismus und seiner Finanzierung.

Danach soll in Luxemburg künftig jede Straftat als terroristisch eingestuft werden, auf der wenigstens zwei Jahre Gefängnis stehen und die durch ihre Natur und ihren Kontext mit der Absicht begangen wurden, den Staat zu Entscheidungen zu zwingen beziehungsweise die politischen oder ökonomischen Strukturen des Landes zu destabilisieren. In Betracht kommt laut déi Lénk zum Beispiel die symbolische Zerstörung einer genmanipulierten Ernte, womit Leute wie José Bové oder Greenpeace-AktivistInnen als Terroristen kriminalisiert werden und ihnen zwischen 15 und 20 Jahren Haft winken. Oder auch Aktionsblockaden und die Besetzung von Privateigentum, welche die Regierung - unter Protest der Gewerkschaften - demnächst mit einer Höchststrafe von zwei Jahren Haft belegen will.

In einem kritischen Gutachten des Staatsrats warnt dieser jetzt vor einer "Nebelwolke", die hier ins Strafrecht eingeführt würde mit Gefahr für elementare Menschenrechte. Luc Frieden sieht das freilich anders: Auf eine Anfrage von Serge Urbany antwortete er, seine Vorlage entspreche europäischen Anforderungen - dabei nennt der nicht minder umstrittene EU-Text konkrete Straftaten (siehe woxx Nr. 642).

## Neue Aufgaben zwischen Staat und Gemeinden

"Nachhaltige Entwicklung braucht starke Gemeinden und Regionen", so lautet der Titel eines Positionspapiers, das der Mouvement écologique im Vorfeld des "Débat d'orientation sur la nouvelle répartition des compétences et des responsabilités entre l'Etat et les communes" veröffentlicht hat. Neun Anregungen nennt die Umweltorganisation für die weitere Vorgehensweise. Darunter beispielsweise die, zunächst einmal bereits bestehende Regelungen, welche die Rolle der Gemeinden definieren, konsequenter umzusetzen. Obwohl, so der Mouvement, Einstimmigkeit zwischen den verschiedenen Parteien darin zu bestehen schein, dass der Stellenwert der Gemeinden erhöht werden müsse, weise die Praxis des Innenministeriums in eine andere, die Gemeinden in ihrer Dynamik blockierende Richtung. Die UmweltaktivistInnen befürworten darüber hinaus eine strukturierte Debatte in einem festen Zeitplan, eine personelle und finanzielle Verstärkung der Gemeinden und Regionen, eine kooperative Plattform zwischen Gemeinden und Staat sowie eine stärkere BürgerInnenbeteiligung.